

Le Sioulet

Distance

↔ 10
km

Durée

🕒 3h00

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

⬆️⬆️⬆️ +270
m

Balisage

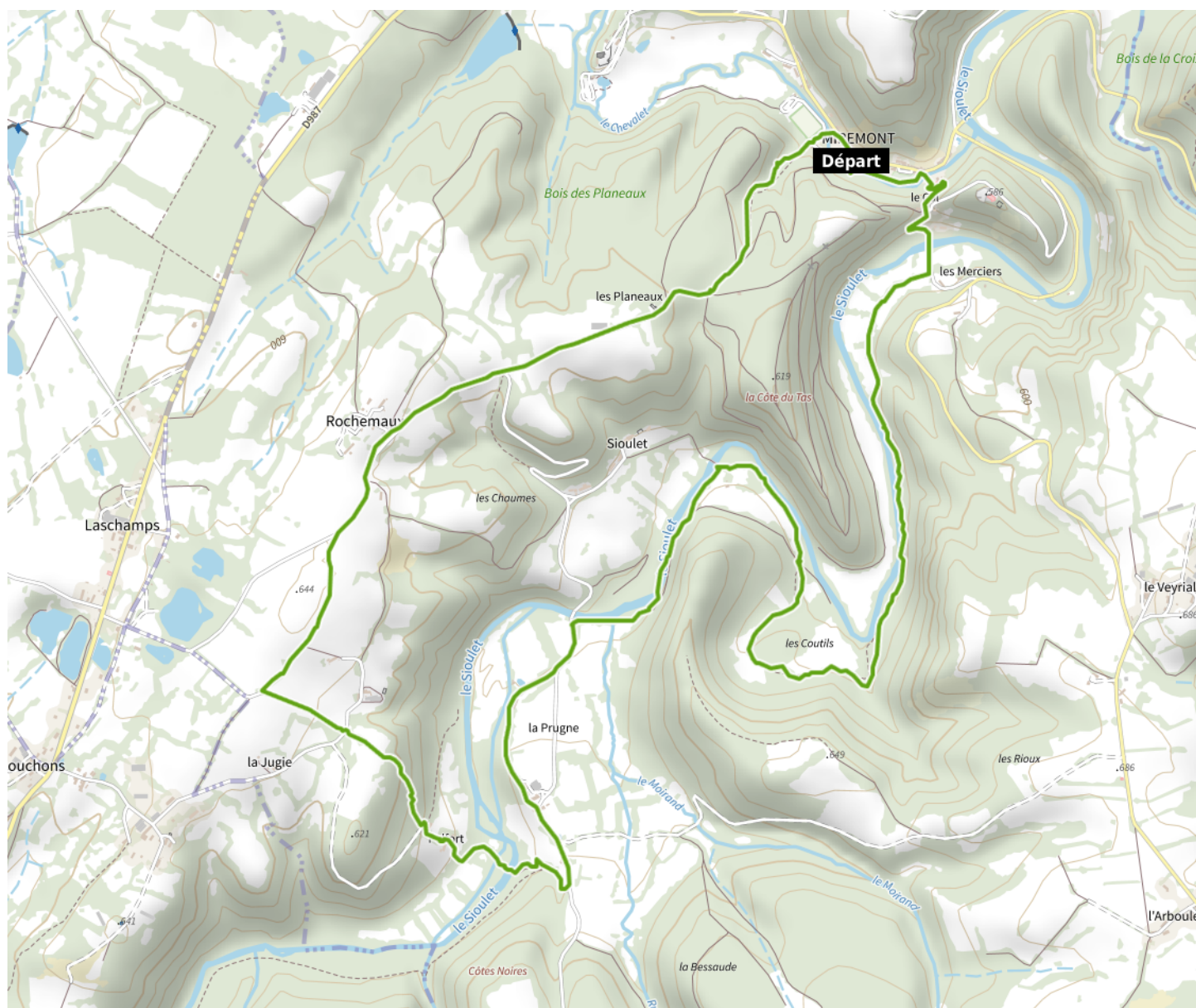
🟡 Jaune

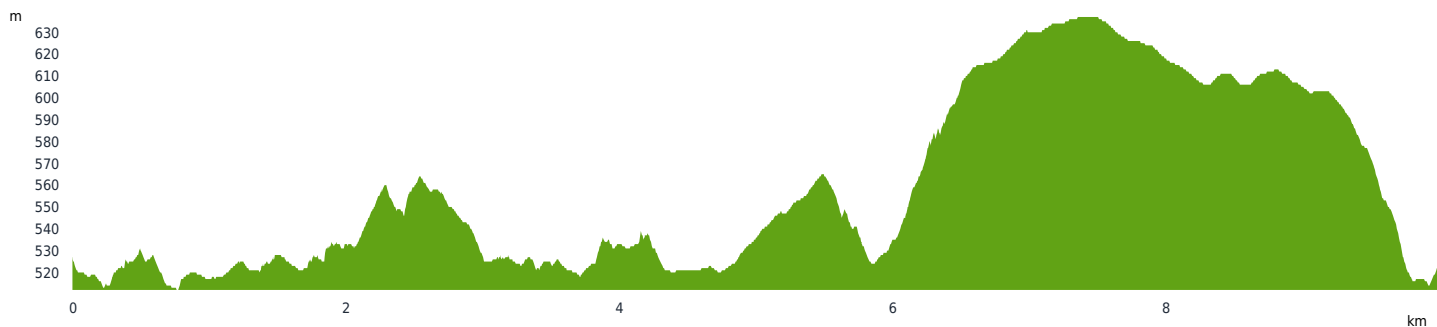


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ
Miremont
Adresse de départ
Parking derrière la mairie
63380 Miremont

Accès au point de départ
À Pontgibaud (20 km à l'ouest de Clermont-Ferrand), emprunter la D941 jusqu'à La Goutelle, puis, successivement la D217 et la D61 en direction de St-Jacques d'Ambur, et la D121 jusqu'à Miremont.

Description du parcours

On découvre l'église perchée d'où la vue sur un méandre du Sioulet est imprenable. Le Sioulet, affluent de la Sioule séduit, notamment les pêcheurs de truite, par son caractère sauvage et préservé. Plateaux et vues dégagées bouclent l'itinéraire.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ situé sur le parking derrière la mairie de Miremont, suivre le ruisseau par la rive gauche jusqu'au pont. Le franchir (cabanon : reconstitution d'un mariage à l'ancienne) et monter. À la croix, aller tout droit (hors circuit, sur la butte : église du XIIe siècle – AR 20 minutes), descendre, franchir le pont et continuer jusqu'à un chemin de terre.

Étape 2 : Le prendre à droite, progresser en sous-bois en remontant le Sioulet, parfois entre des murets. Suivre le chemin jusqu'à la passerelle, qu'on laisse à droite (ruines d'un moulin) et continuer au bord de l'eau jusqu'à une route.

Étape 3 : La suivre à gauche sur 200 m, prendre le premier chemin de droite, passer devant des bâtiments, monter au hameau et aller sur la droite. Dans la côte, s'engager sur le chemin de droite, descendre et franchir le Sioulet par la passerelle. Remonter et, à la dernière maison, emprunter le second chemin à droite. À la route, continuer tout droit jusqu'à la première courbe.

Étape 4 : Emprunter le chemin (vue sur la chaîne des puys). À la route (croix en bois), descendre, puis suivre la direction Les Planeaux ; pénétrer dans le bois par un chemin de terre. Au carrefour, aller à gauche et descendre. Franchir le pont et revenir au point de départ par la droite (face à la mairie : musée "Retour sur le passé").

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.